

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 27-334-1924 Permission.

n° 27-334-1924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 septembre 1924

Numéro JO

n° 334 du 30/09/1924

Date du numéro

30 septembre 1924

### TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence de trente jours, pour en jouir à jouir à Dire-Doua, est accordée à M. Roque, adjoint principal des services civils, président du tribunal indigène du 1er degré et adjoint à l'administrateur chef des districts.